

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00040 Numéro SIREN : 302 135 256 Nom ou dénomination : TECHNISYNTHESE
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt 9894

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

TECHNISYNTHESE

BP 36
Saint-Pierre-Montlimart
49110 Montrevault-sur-Èvre

V/REF :

N/REF : 75 B 40 / 2018-B-9894

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 27/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

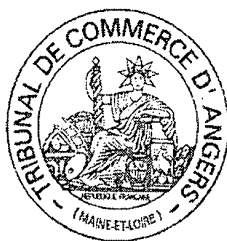
TECHNISYNTHESE
Société par actions simplifiée
BP 36
Saint-Pierre-Montlimart
49110 Montrevault-sur-Èvre

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-9894 le 27/07/2018

R.C.S. ANGERS 302 135 256 (75 B 40)

Fait à ANGERS le 27/07/2018,

LE GREFFIER



M. M. L.

ARRIVÉ au Greffe De Commerce

Le 27 JUL. 2018

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2018**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 3.053.078,46 Euros de la façon suivante :

Affectation

. Dividendes	3.000.000,00
. Réserves Facultatives	<u>53.078,46</u>
	3.053.078,46

**CERTIFIÉ(E) SINCERE
ET CONFORME**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



GREFFE

TECHNISYNTHESE
SAS au capital de 5 370 000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TECHNISYNTHESE
SAS au capital de 5 370 000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TECHNISYNTHESE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- **Faits marquants :**

Conformément au traité de fusion en date du 25 septembre 2017 la société TECHNIMAG, filiale à 100% de TECHNISYNTHESE, a été fusionnée par absorption avec effets rétroactifs comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2017.

Cette opération a donné lieu à la comptabilisation d'un boni de fusion de 1 421 092 €uros en produits financiers.

- Nous avons contrôlé que l'opération a été réalisée dans le respect des normes comptables applicables.

- **Valorisation des fonds de commerce et droits au bail**

Les droits au bail et fonds de commerce représentent une valeur de 9 550 828 €uros au 31 décembre 2017.

- Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société TECHNISYNTHESE, décrite dans la note « Immobilisations Incorporelles » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

- **Valorisation des stocks**

Les stocks de marchandises, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 10 485 845 €uros, sont valorisés au prix de revient moyen pondéré, selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe. Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 687 056 €uros.

- Au 31 décembre 2017, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche
- Suite à la fusion avec la société TECHNIMAG, TECHNISYNTHESE a comptabilisé une perte de 1 223 137 €uros en autres charges exceptionnelles afin d'homogénéiser la marge commerciale sur l'activité « Retail ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

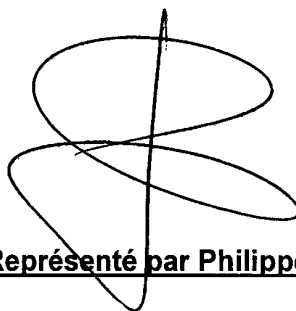
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES
Le 12 Juin 2018

**Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' with a vertical line through it, and a horizontal line at the bottom.

Représenté par Philippe LHOMMEAU

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 311 797	975 997	335 800	430 126
Fonds commercial	9 550 828		9 550 828	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	10 862 625	975 997	9 886 628	430 126
Terrains				
Constructions	2 627 861	1 686 228	941 633	285 368
Installations techniques, matériel	1 569 614	1 470 989	98 625	154 316
Autres immobilisations corporelles	2 673 587	1 759 182	914 405	139 256
Immobilisations en cours	10 762		10 762	36 300
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	6 881 824	4 916 398	1 965 425	615 241
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	1 510 000	360 000	1 150 000	3 548 768
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	99 136		99 136	
TOTAL immobilisations financières	1 609 136	360 000	1 249 136	3 548 768
Total Actif Immobilisé (II)	19 353 584	6 252 395	13 101 189	4 594 135
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 485 845		10 485 845	7 049 931
TOTAL Stock	10 485 845		10 485 845	7 049 931
Avances et acomptes versés sur commandes	217 144		217 144	
Clients et comptes rattachés	1 288 143	505 855	782 288	1 240 216
Autres créances	8 229 615		8 229 615	23 124 378
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	9 517 758	505 855	9 011 903	24 364 594
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 424 938		1 424 938	506 221
TOTAL Disponibilités	1 424 938		1 424 938	506 221
Charges constatées d'avance	258 395		258 395	38 184
TOTAL Actif circulant (III)	21 904 081	505 855	21 398 226	31 958 930
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	41 257 665	6 758 250	34 499 415	36 553 065

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 5 370 000)	5 370 000	5 370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	185 253	185 253
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	537 000	537 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	9 924 371	9 759 049
TOTAL Réserves	10 461 371	10 296 049
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 053 078	2 165 322
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	19 069 702	18 016 624
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 760 588	1 771 549
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 760 588	1 771 549
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 495 138	10 421 375
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	290 096	263 038
TOTAL Dettes financières	7 785 234	10 684 413
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 526 234	3 521 715
Dettes fiscales et sociales	873 440	1 461 635
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	484 218	175 389
TOTAL Dettes d'exploitation	5 883 891	5 158 739
Produits constatés d'avance		921 740
TOTAL DETTES (IV)	13 669 125	16 764 892
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	34 499 415	36 553 065

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		44 334 488	6 456 625	50 791 113	51 860 937
Production vendue biens					
Production vendue services		530 455	201 564	732 018	1 248 088
Chiffres d'affaires nets		44 864 943	6 658 189	51 523 131	53 109 025
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				7 194	3 320
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				313 787	209 855
Autres produits				4 509	13
Total des produits d'exploitation (I)				51 848 622	53 322 212
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				30 193 482	27 599 071
Variation de stock (marchandises)				-951 321	6 557 897
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				1 209 991	1 025 915
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				11 614 792	7 648 583
Impôts, taxes et versements assimilés				403 042	357 102
Salaires et traitements				3 616 449	3 922 201
Charges sociales				1 266 456	1 490 045
Dotations d'exploitation	sur Immobilisations	Dotations aux amortissements		1 024 680	450 323
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions		184 564	206 695
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions		835	60 226
Autres charges				134 487	109 784
Total des charges d'exploitation (II)				48 697 457	49 427 841
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				3 151 164	3 894 371
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers de participations					53 417
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				1 512 199	120 034
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				528 663	57 385
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				2 040 862	230 836
Dotations financières aux amortissements et provisions				360 000	
Intérêts et charges assimilées				400 439	468 563
Différences négatives de change				18 366	28 047
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				778 805	496 610
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				1 262 057	-265 775
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				4 413 222	3 628 597

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	56 880	10 528
Produits exceptionnels sur opérations en capital	400	1 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 341	629 513
Total des produits exceptionnels (VII)	61 621	641 641
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 281 898	137 621
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		50 728
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 281 898	188 349
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 220 276	453 292
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		389 500
Impôts sur les bénéfices (X)	139 867	1 527 066
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	53 951 106	54 194 689
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	50 898 027	52 029 366
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	3 053 078	2 165 322

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est 34 499 414,67 EUR et le résultat s'élève à 3 053 078,46 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

La société Technimag qui exploitait les points de vente à l'enseigne TBS a été absorbée par la société Technisynthèse par un traité de fusion en date du 25 septembre 2017, avec effet rétroactif en date du 01 janvier 2017.

Exco AVEC

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2017, les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2018 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés .

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage, installations techniques	Dégressif	5 ans
Moules, formes, emportes pièces	Linéaire	1 ans
Agencements installations aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau, informatique, bureautique	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier et mobilier commerciaux	Linéaire	5 à 10 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 17 une valeur de 9.550.828,00 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une dépréciation sur une filiale est comptabilisée au 31 décembre 2017 pour un montant de 360 000,00€.

Stocks

Suite à la fusion, la société Technisynthèse a comptabilisé une perte de 1 .223.137,00€ en autres charges exceptionnelles, afin d'homogénéiser la marge commerciale sur l'activité Retail.

Les stocks de matières et fournitures sont évalués suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix de revient moyen pondéré.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,45 % au 30/11/2017 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 47%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2017 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 3.319,00 €
- une reprise exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 4.341,00 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables.

Une Provision pour Indemnités des VRP est comptabilisée pour un montant de 1 200 000,00 € au 31 décembre 2017.

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2015 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société TECHNISYNTHESE dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société TECHNISYNTHESE a comptabilisé une redevance d'intégration fiscale de 139.867,00€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Elle a néanmoins comptabilisé au titre de cette intégration fiscale un crédit d'impôt de 150.866,00 €

Autres informations

CICE:

Le CICE 2017 s'élève à 143 898,00 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Droit individuel de formation :

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF).

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (9 360 heures acquises par les salariés au 31-12-2014) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

L'entreprise consacre 0,2 % de sa masse salariale au financement du compte personnel de formation (CPF) de ses salariés.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et amortissements
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 225 614		9 637 011
		Terrains			
Constructions		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	494 532		2 133 329
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 345 923		223 691
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers	120 616		930 980
		Matériel de transport			500
		Matériel de bureau et mobilier informatique	303 535		1 317 956
		Emballages récupérables et divers			
		Immobilisations corporelles en cours	36 300		-25 538
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)	2 300 906		4 580 917
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	3 548 768		-2 038 768
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			99 136
		TOTAL (IV)	3 548 768		-1 939 632
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 075 288		12 278 296
Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation
					Valeur d'origine
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			10 862 625
		Terrains			
Constructions		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			2 627 861
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			1 569 614
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers			1 051 596
		Matériel de transport			500
		Matériel de bureau et mobilier informatique			1 621 491
		Emballages récupérables et divers			
		Immobilisations corporelles en cours			10 762
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)			6 881 824
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			1 510 000
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			99 136
		TOTAL (IV)			1 609 136
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			19 353 584

EXCO AVEC

Amortissements

Cadre A								SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables				Début d'exercice		Augment.		Diminutions		Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)											
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				795 488		180 509				975 997	
Terrains											
Constructions	Sur sol propre										
	Sur sol d'autrui										
	Installations générales, agencements			209 164		1 477 064				1 686 228	
Installations techniques, matériels et outillages				1 191 606		279 382				1 470 989	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers			104 976		641 144				746 120	
	Matériel de transport					88				88	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			179 919		833 055				1 012 974	
	Emballages récupérables et divers										
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				1 685 666		3 230 733				4 916 398	
TOTAL GENERAL (I + II + III)				2 481 153		3 411 242				5 892 395	

Cadre B								VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos		DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel					
Frais étab											
Autres											
Terrains											
Constructions :											
sol propre											
sol autrui											
install.											
Autres immobilisations :											
Inst. techn.											
Inst gén.											
M.Transport											
Mat bureau.											
Emball.											
CORPO.											
Acquis. de titres											
TOTAL											

Cadre C				Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice		Augment.		Diminutions		Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler													
Primes de remboursement des obligations													

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige		36 000	36 000	
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1 771 549	835	11 796	1 760 588
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	1 771 549	36 835	47 796	1 760 588
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation		360 000		360 000
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	494 882	186 282	175 309	505 855
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	494 882	546 282	175 309	865 855
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 266 431	583 117	223 105	2 626 443
Dont dotations et reprises d'exploitation		185 399	218 764	
Dont dotations et reprises financières		360 000		
Dont dotations et reprises exceptionnelles			4 341	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières			99 136		99 136	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			99 136		99 136	
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			1 288 143	1 288 143		
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués				
Personnel et comptes rattachés			3 155	3 155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		170 534	170 534		
	Autres impôts		14 863	14 863		
	Etat - divers					
Groupes et associés			8 019 659	8 019 659		
Débiteurs divers			21 405	21 405		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			9 517 758	9 517 758		
Charges constatées d'avance			258 395	258 395		
TOTAL DES CREANCES			9 875 288	9 776 153	99 136	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			7 495 138	2 130 850	5 064 288	300 000
Emprunts et dettes financières divers			290 096	126 876	163 220	
Fournisseurs et comptes rattachés			4 526 234	4 526 234		
Personnel et comptes rattachés			342 266	342 266		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			350 072	350 072		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		24 250	24 250		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		156 852	156 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			116 772	116 772		
Autres dettes			367 446	367 446		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			13 669 125	8 141 617	5 227 508	300 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			2 923 808			

Exco AVEC

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	1 760 588	1 771 549
Participation des salariés	0	389 500
Autres charges non déductibles temporairement	349 747	348 165
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	2 110 335	2 509 214
Total actif d'impôt futur	703 438	836 405
Situation nette	703 438	836 405

(1) Taux d'impôt :	34,43	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 228
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 283 664
Dettes fiscales et sociales	305 212
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	526 558
Total	3 132 662

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 934	249 461	
TOTAL	8 934	249 461	

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Exco AVEC

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	214 800			214 800	25
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	214 800			214 800	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	50 791 113	51 860 937	-2,06%
Production vendue biens			%
Production vendue services	732 018	1 248 088	-41,35%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	44 864 943	46 280 322	-3,06%
Chiffres d'affaires nets-Export	6 658 189	6 828 703	-2,50%
Chiffres d'affaires nets	51 523 131	53 109 025	-2,99%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 413 222	140 740
Résultat exceptionnel	-1 220 276	- 873
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	3 192 945	139 867

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités-Amendes	1 328	
Dons	13 014	
Indemnité Agent	20 771	
Sinistre	11 000	
Vols caisses	1 889	
Solde clients fournisseurs	363	8 286
Ajustement Provision AGEFIPH	5 205	14 709
Ajustement Provision CVAE 2016	629	8 276
Régul Cotisations Verlingue-Médéric 12-2015	3 901	
Régul Comptes Sociaux	660	3 603
Retraitement Stock suite à fusion	1 223 137	
Annulat Majoration Urssaf suite redressement		1 415
Régularisation Taxe Foncière		18 280
Rentrées créances amorties sur exercices antérieurs		1 794
Avoirs non remboursés		517
Profit net/cessions d'immobilisations		400
Dotation aux Provisions sur Engagements Sociaux		4 341
TOTAL	1 281 898	61 621

EXCO AVEC

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	31	32			31	32
Agents de maîtrise assimilés cadres	29	29			29	29
Agents de maîtrise, techniciens						
Employés	21	24			21	24
Ouvriers	22	22			22	22
Autres						
TOTAL	103	107			103	107

L'effectif moyen du personnel est de : 103,00 .

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)						1 510 000				
					0					
SARL TBS ESPANA	1 500 000		100 %		1 500 000			368 826	(-) 298 953	
SARL TBS SERVICES	10 000		100 %		10 000			2 826 774	103 401	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL						1 510 000				
						0				

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

EXCO AVEC

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	67,11%

